



**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR L'INSTALLATION SUR LE
DOMAINE PUBLIC ET PRIVE
COMMUNAL**

LE OU LA SOUSSIGNÉ-E (nom, prénom) :

EXPLOITANT LE COMMERCE À L'ENSEIGNE :

SITUÉ À L'ADRESSE:

.....

TÉL. PROF. : TÉL. PRIVÉ :

SOLLICITE LA PERMISSION D'INSTALLER :

- Même disposition que l'année précédente
- Art. 8 manèges ou installation analogues CHF 10.-/m² m Xm =m²
- Art. 9 tableaux mobiles, tourniquets, attributs CHF 39.-/ m² m Xm =m²
- Art. 10 expositions de marchandises CHF 52.-/ m² m Xm =m²
- Art. 11 entreposages de cycles,
cyclomoteurs et motocycles CHF 45.-/ m² m Xm =m²

**UNE DEMANDE DOIT ÊTRE REMPLIE ANNUELLEMENT POUR CHAQUE ÉTABLISSEMENT. LA PERMISSION
SOLLICITÉE NE VOUS SERA DÉLIVRÉE QU'APRÈS PAYEMENT DE LA TAXE FIXE ET DES ÉMOLUMENTS
ADMINISTRATIFS. (Art. 59 Loi sur les routes)**

PLAN-LES-OUATES, LE : SIGNATURE :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Préavis de la Sécurité Municipale :

DECISION DU CONSEIL ADMINISTRATIF :

ACCEPTÉE / REFUSÉE

Art. 8m ² X CHF 10.- = CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Art. 9m ² X CHF 39.- = CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Art. 10m ² X CHF 52.- = CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Art. 11m ² X CHF 45.- = CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EMOLUMENT: CHF

TOTAL **CHF**

PLAN-LES-OUATES, LE :